

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 10 mars 2010**

---

Communication n° 08/03.2010

Objet: production d'énergie à la STEP

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme annoncé en février 2009, Swissgrid a accepté de subventionner la production d'électricité du couple chaleur-force de la STEP.

Les premiers versements nous sont parvenus. La rétrocession s'élève en moyenne à Fr. 1'750.– par mois, ce qui est supérieur à nos prévisions (Fr. 1'100.– par mois).

Nous ferons un bilan précis après une année d'exploitation.

La Municipalité

Saint-Prex, le 10 mars 2010/AG